

Secteur Communication

07/06/2018
AG du 25 mai 2018

L'assemblée générale de la MSA Bourgogne dans la presse



L'assemblée générale de la MSA Bourgogne a eu lieu, le 25 mai dernier au Palais des Congrès de Beaune.

La presse était présente pour couvrir cet événement.

Petit retour en image....

L'Yonne Républicaine (Yonne)

Journaliste : Alexandra CACCIVIO

Article publié le 28/05/2018

AGRICULTURE

De plus en plus d'agriculteurs en situation de précarité

Une précarité toujours plus grande et des risques psychosociaux accrus : ce sont deux des points noirs qui ressortent du bilan que tire, pour l'année 2017, la Mutualité sociale agricole (MSA) Bourgogne réunie vendredi en assemblée générale.

En un an, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 12,5 % par rapport à 2016, ce qui représente 934 personnes de plus qui bénéficient des minima sociaux. Le nombre des bénéficiaires de la prime d'activité, lui, a augmenté de 3.413 – soit +17,2 % contre +10,8 % en France. « L'année 2017 n'a pas permis une amélioration des revenus, constate Dominique Bossong, président de la MSA. Et malheureusement les perspectives 2018 ne sont pas réjouissantes. »

Conséquence : la prévention des risques psychosociaux – dont la prévention du risque suicidaire – reste une priorité pour la MSA. « Nous avons décidé de poursuivre l'aide au répit, qui a été expérimentée l'année dernière grâce à une enveloppe nationale de 4 millions d'euros, sur

nos propres fonds d'action sanitaire et sociale », indique Dominique Bossong. Cette mesure – qui permet de se faire remplacer dans l'exploitation pour souffler quelques jours – a, de fait, rencontré un grand succès l'année dernière. 140 personnes, en Bourgogne, en ont bénéficié. Elles ont pu prendre, au total, 1.230 jours (pour un montant de 222.000 euros).

L'Yonne concernée

Pour accompagner les agriculteurs en difficulté, notamment de trésorerie, la MSA souhaite également développer son réseau de bénévoles, pour l'étendre à la Nièvre et à l'Yonne. « Ces bénévoles interviennent aux côtés des professionnels » dans les cellules d'accompagnement (Aide Agri dans la Nièvre et Réagir dans l'Yonne), qui sont chargées de bâtir avec les partenaires un plan de redressement de l'activité. Un plan qui appréhende les difficultés de manière globale, pour produire un échéancier intégrant toutes les données financières. ■

A. C.



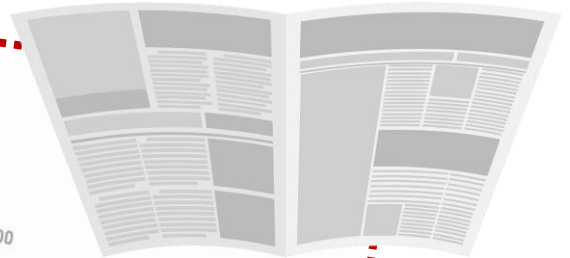
Journaliste : Alexandra CACCIVIO

Dépêche publiée le 01/06/2018

reprise dans l'Actualité Presse de la CCMSA du 04/06/2018



Dépêche n° 586458
Social / RH - Protection sociale
Par Alexandra Caccivio - Publiée le 2018-06-01 16:42:00
[Lien dépêche](#)



La MSA Bourgogne poursuit le financement de l'aide au répit expérimentée en 2017

Une précarité toujours plus grande et des risques psychosociaux accrus : ce sont deux des points noirs qui ressortent du bilan que tire, pour l'année 2017, la MSA Bourgogne réunie vendredi 25 mai 2018 en assemblée générale. Conséquence : "Nous avons décidé de poursuivre l'aide au répit, qui a été expérimentée l'année dernière grâce à une enveloppe nationale de 4 millions d'euros, sur nos propres fonds d'action sanitaire et sociale", indique Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne. Cette mesure – qui permet de se faire remplacer dans l'exploitation pour souffler quelques jours – a, de fait, rencontré un grand succès l'année dernière. 140 personnes, en Bourgogne, en ont bénéficié. Elles ont pu prendre, au total, 1 230 jours (pour un montant de 222 000 euros).

Pour accompagner les agriculteurs en difficulté, notamment de trésorerie, la MSA souhaite également développer son réseau de bénévoles, pour l'étendre à la Nièvre et à l'Yonne. "Ces bénévoles interviennent aux côtés des professionnels" dans les cellules d'accompagnement (Aide Agri dans la Nièvre et Réagir dans l'Yonne), qui sont chargées de bâtir avec les partenaires un plan de redressement de l'activité. Un plan qui appréhende les difficultés de manière globale, pour produire un échéancier intégrant toutes les données financières.



Portail
Document@tion
de la CCMSA



Actualité Presse du lundi 04 juin 2018

(l'AFP, AEF, Les Echos, Le Figaro, Le Monde, Le Quotidien du Médecin, Libération)

SOCIAL

AIDE AU REPIT - La MSA Bourgogne poursuit le financement de l'aide au répit expérimentée en 2017
(AEF, 01/06/2018)

Une précarité toujours plus grande et des risques psychosociaux accrus : ce sont deux des points noirs qui ressortent du bilan que tire, pour l'année 2017, la MSA Bourgogne. C'est pourquoi Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne a décidé de poursuivre l'aide au répit, qui a été expérimentée l'année dernière grâce à une enveloppe nationale de 4 millions d'euros.

Terres de Bourgogne (Côte d'Or / Nièvre / Yonne)

Journaliste : Frédéric DUCLOS

Article publié le 01/06/2018

Article en ligne sur agribourgogne.fr rubrique « Actualités »

MSA Bourgogne

Agir pour ne pas subir...

La Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne a tenu son assemblée générale annuelle ce vendredi 25 mai à Beaune. L'occasion pour les délégués venus de toute la région de dresser le bilan des actions menées en 2017 mais aussi de se projeter dans l'avenir de la protection sociale du monde agricole.

Doit-on encore rappeler que la situation globale du monde agricole reste encore difficile ? « L'année 2017, légèrement moins pire que 2016, n'a pas permis une amélioration des revenus » a souligné le président de la MSA en ouverture de son propos. « Et les perspectives 2018 ne sont pas réjouissantes, notamment à cause de la faiblesse des prix des produits agricoles ». Malgré ce constat, Dominique Bossong a tenu à rappeler la priorité de la MSA : « le soutien et l'accompagnement de tous les actifs agricoles, salarié et non salarié ». Et au regard de ses activités, la MSA montre une nouvelle fois qu'elle a su jouer pleinement son rôle au cours de l'exercice 2017. Parmi les actions menées, Dominique Bossong a tenu à souligner celles qui concernent directement l'aide aux agriculteurs en difficulté : poursuite de l'aide au répit ; la poursuite de la mise en place d'un réseau d'accompagnants bénévoles ; les formations à destination des salariés d'OPA en contact avec des agriculteurs en situation délicate ; la large diffusion du film Oser ! La MSA à vos côtés.

S'adapter

Cette année encore la MSA de Bourgogne s'est mobilisée pour répondre aux besoins, et ce en dépit des contraintes de rigueur économique imposées par l'Etat.

Un numéro d'équilibre qui doit sa réussite au statut d'organisation professionnelle agricole légitime et proche du terrain. Mais avec le train de réformes annoncées par le gouvernement, et notamment celles des régimes de retraites et la suppression du RSI (N.D.L.R. : régime social des indépendants), la MSA va une nouvelle fois devoir s'adapter. Concernant la réforme des retraites, même si les informations sont encore floues, le principe semble d'ores et déjà acté et tend vers une harmonisation pour laquelle chaque euro cotisé ouvrirait le même droit. Pour Dominique Bossong, « ce

régime unique n'empêche en rien la pluralité des opérateurs ». C'est donc dans ce cadre que la

MSA souhaite s'imposer comme acteur principal de la protection sociale du monde agricole. Un

Quelques chiffres

C'était la première assemblée générale pour la nouvelle directrice générale Armelle Rutkowski. C'est elle qui avait pour mission de présenter aux délégués présents le rapport d'activité de la caisse MSA Bourgogne. Voici quelques chiffres à retenir pour l'exercice écoulé.

- 112 418 ressortissants couverts en maladie (20 578 actifs non salariés, 34 221 salariés permanents et 53 956 salariés occasionnels, 138 451 retraités).
- Santé : 193 millions d'euros versés (hors hospitalisation), 487 consultations préventives, 8 734 consultations SST (travail), 4 297 déclarations d'AT (accidents de travail) dont 3259 pour les salariés et 1 038 pour les exploitants.
- Famille : 15 669 allocataires (+ 0,5 %) pour plus de 60 millions d'euros versés (+2,21 %).
- Retraites : 138 451 retraités servis dont 53 262 non salariés et 89 089 salariés, 529 millions d'euros versés (- 1,9 %).
- Cotisations : Sur les différentes filières de production agricole, les cotisations recouvrées représentent 17 582 exploitants (en baisse de 2,25 % par rapport à 2016).



▲ Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne, Armelle Rutkowski, directrice générale, et Jean-Paul Baudin 1er vice-président.

▲ 260 délégués sont venus de toute la région pour assister aux débats.



plan stratégique à l'horizon 2025 est d'ores et déjà à l'étude au niveau national et sera validé dès cette année lors de la prochaine assemblée générale de la caisse centrale. « Le calendrier est très serré, mais cette démarche est nécessaire face aux évolutions et surtout pour ne pas subir les choix des autres ». Guichet unique, ancrage territorial, réseau d'élus de terrain... la MSA ne manque pas d'atouts à faire valoir auprès des Pouvoirs publics pour s'imposer comme opérateur incontournable du monde agricole.

F. DUCLOS

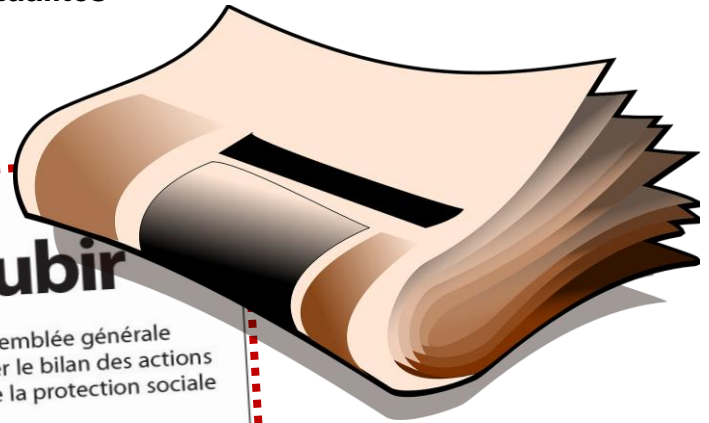


L'Exploitant Agricole (Saône-et-Loire)

Journaliste : Frédéric DUCLOS

Article publié le 01/06/2018

Article en ligne sur agri71.fr rubrique « Actualités »



► MSA de Bourgogne

Agir pour ne pas subir

La Mutualité sociale agricole de Bourgogne a tenu son assemblée générale le 25 mai à Beaune. L'occasion pour les délégués de dresser le bilan des actions menées en 2017, mais aussi de se projeter dans l'avenir de la protection sociale du monde agricole. Retour.

Doit-on encore rappeler que la situation globale du monde agricole reste et demeure difficile... ? « *L'année 2017, légèrement moins pire que 2016, n'a pas permis une amélioration des revenus* », rappelait Dominique Bossong, président de la MSA de Bourgogne, en ouverture de l'assemblée générale de la caisse régionale le 25 mai dernier à Beaune. « *Et les perspectives 2018 ne sont pas réjouissantes, notamment à cause de la faiblesse des prix des produits agricoles* ».

En dépit de ce constat, Dominique Bossong tenait à rappeler la priorité qu'est la mission même de la MSA : « *le soutien et l'accompagnement de tous les actifs agricoles, salariés et non salariés* ». Au regard de ses activités, la caisse régionale montre, une nouvelle fois, qu'elle a su jouer pleinement son rôle au cours de l'exercice 2017. Parmi les actions conduites, Dominique Bossong mettait en exergue celles qui concernent directement l'aide aux agriculteurs en difficulté : la poursuite de la mise en place d'un réseau d'accompagnants bénévoles ; les formations à destination des salariés d'organisations agricoles en contact avec des agriculteurs en situation délicate ; la large diffusion du film « Oser ! La MSA à vos côtés ».

S'adapter

Cette année encore la MSA de Bourgogne s'est mobilisée pour répondre aux besoins, et ce, malgré les contraintes de toujours plus de rigueur économique imposées par l'État. Un numéro d'équilibriste qui doit sa réussite au statut d'organisation professionnelle agricole, légitime et proche du terrain. Reste qu'avec le train de réformes annoncées par le Gouvernement, et notamment celles des régimes de retraites et la suppression du RSI, le Régime social des indépendants, la MSA va devoir, une nouvelle fois, s'adapter. Ainsi, concernant la réforme des retraites et bien que les informations



Plus de deux cent soixante délégués étaient venus de toute la région pour assister aux débats.

sont encore très floues à ce stade, le principe semble d'ores et déjà acté d'une tendance vers davantage d'harmonisation entre les différents régimes. Ainsi, chaque euro cotisé ouvrirait-il le même droit et ce quel que soit le régime... Pour Dominique Bossong, « *ce régime unique n'empêchera en rien la pluralité des opérateurs* ». C'est donc dans ce cadre que la MSA souhaite s'imposer comme acteur principal de la protection sociale du monde agricole, et pourquoi pas de la ruralité. Un plan stratégique à l'horizon 2025 est d'ores et déjà à l'étude au niveau national et sera validé dès cette année

lors de la prochaine assemblée générale de la caisse centrale. « *Le calendrier est très serré, mais cette démarche est nécessaire face aux évolutions et surtout pour ne pas subir les choix des autres* ». Guichet unique, ancrage territorial, réseau d'élus de terrain... La MSA ne manque pas d'atouts à faire valoir auprès des pouvoirs publics pour s'imposer comme opérateur incontournable du monde agricole. Pour peu que ces derniers écoutent et observent ce qui se fait sur le terrain...

FRÉDÉRIC DUCLOS

Quelques chiffres

Cette assemblée générale de la caisse était la première pour la nouvelle directrice générale, Armelle Rutkowski, qui a succédé à Jean Boissière, parti à la retraite en juillet 2017. C'est ainsi cette dernière qui avait pour mission de présenter aux délégués présents le rapport d'activité de la caisse MSA de Bourgogne. Voici quelques chiffres qui ont marqué l'exercice écoulé.

- 112.418 ressortissants couverts en maladie, dont 20.578 actifs non salariés, 34.221 salariés permanents et 53.956 salariés occasionnels ; et 138.451 retraités.
- Santé : 193 millions d'€ de prestations versées (hors hospitalisation). 487 consultations préventives. 8.734 consultations SST (travail). 4.297 déclarations d'AT (accidents de travail), dont 3.259 pour les salariés et 1.038 pour les exploitants.
- Famille : 15.669 allocataires (+0,5 %) pour plus de 60 millions d'€ de prestations versées (+2,21 %).
- Retraites : 138.451 retraites servies, dont 53.262 non salariés et 89.089 salariés pour 529 millions d'€ versés (-1,9 %).
- Cotisations : sur les différentes filières de production agricole, les cotisations recouvrées concernaient en 2017 17.582 exploitants (en baisse de -2,25 % par rapport à 2016).



AGRICULTURE ■ La MSA de Bourgogne renforce son action sociale pour soutenir la profession

Un moral et des finances fragiles

Du bilan que tire, pour l'année 2017, la Mutualité sociale agricole de Bourgogne ressortent une précarité toujours plus grande et des risques psychosociaux accrus.

Alexandra Caccivio

La MSA de Bourgogne était réunie en assemblée générale, dernièrement, à Beaune, en Côte-d'Or. En un an, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 12,5 % par rapport à 2016. Cela représente 934 personnes de plus qui bénéficient des minima sociaux. Le nombre des bénéficiaires de la prime d'activité, lui, a augmenté de 3.413, soit + 17,2 % contre + 10,8 % en France.

L'aide au répit répond à un véritable besoin pour prévenir les suicides

« L'année 2017 n'a pas permis une amélioration des revenus », constate Dominique Bossong, président de la MSA de Bourgogne. « Et malheureusement les perspectives 2018 ne sont pas réjouissantes. » En conséquence, la prévention des risques

psychosociaux, dont la prévention du risque suicidaire, reste une priorité pour la MSA. « Nous avons décidé de poursuivre l'aide au répit, qui a été expérimentée l'année dernière grâce à une enveloppe nationale de quatre millions d'euros, sur nos propres fonds d'action sanitaire et sociale », indique

Dominique Bossong. Cette mesure, qui permet de se faire remplacer dans l'exploitation pour souffler quelques jours, a, de fait, rencontré un grand succès l'année dernière. Cent quarante personnes en Bourgogne en ont bénéficié. Elles ont pu prendre, au total, 1.230 jours, pour un montant de 222.000 €.

Pour accompagner les agriculteurs en difficulté, notamment de trésorerie, la MSA souhaite également développer son réseau de bénévoles, pour l'étendre à la Nièvre et à l'Yonne.

« Ces bénévoles interviennent aux côtés des professionnels » dans les cellules d'accompagne-

ment (Aide Agri dans la Nièvre et Réagir dans l'Yonne), qui sont chargées de bâtir avec les partenaires un plan de redressement de l'activité. Un plan qui appréhende les difficultés de manière globale, pour produire un échéancier intégrant toutes les données financières. ■



EXPLOITANT. « Les perspectives 2018 ne sont pas réjouissantes », prévient la MSA de Bourgogne, pour laquelle la lutte contre le risque suicidaire est une priorité. PHOTO D'ILLUSTRATION CHRISTOPHE MASSON

ÉCLAIRAGE

Hommes-femmes : des inégalités persistantes

La présentation réalisée en assemblée générale par Nathalie Bonnot, déléguée des droits de la femme en Saône-et-Loire, révèle des écarts importants entre agriculteurs et agricultrices. Un exemple : l'accès à la formation. Si, en 2013, les femmes représentaient 29,6 % des contributeurs au fonds de formation, elles n'étaient que 12,5 % à bénéficier d'une formation, contre près de 20 % des hommes. Pourtant, la profession ne féminise, comme l'attestent les données relatives aux installations. En 2010, 41 % des nouveaux installés étaient des femmes. Elles représentent désormais un quart des chefs d'exploitation.

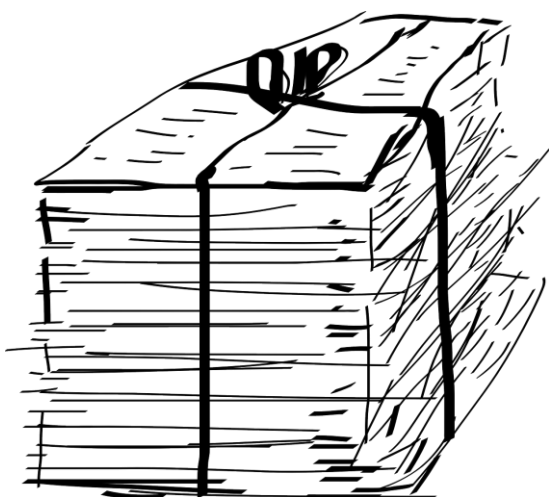
MSA Hebdo – CCMSA (National)

Rédaction : Secteur Communication MSA Bourgogne

Article publié le 08/06/2018

AG MSA Bourgogne

25 mai. L'assemblée générale de la MSA Bourgogne, présidée par Dominique Bossong, se déroule à Beaune. Cette rencontre avec les délégués, la toute première pour Armelle Rutkowski, directrice générale, a pour thème central «La place des femmes dans l'agriculture». Après lecture des traditionnels rapports d'activité, moral, CPSS/CPSNS, CPASS et VI, et un retour sur la situation agricole, les évolutions législatives et les mutualisations, l'assemblée se poursuit avec une représentation théâtrale. La pièce "Talons aiguilles et bottes de foin" raconte le quotidien des femmes dans l'agriculture. Joué par la Commission des agricultrices 71, l'un des extraits de la pièce, mêlant rires et émotions, fait réagir la salle avec enthousiasme. En clôture, Nathalie Bonnot, déléguée départementale aux Droits des femmes et à l'égalité en Saône-et-Loire, présente une rétrospective sur les droits des agricultrices retraçant un siècle d'histoire.



Pour rappel, articles parus :

AG 2017 : *Terres de Bourgogne, L'Exploitant Agricole, le Bien Public et le Journal de Saône-et-Loire, MSA Hebdo*

AG 2016 : *Terres de Bourgogne et L'Exploitant Agricole, MSA Hebdo*

MSA Bourgogne

14 rue Félix Trutat
21046 DIJON CEDEX

Particuliers : 09 69 36 20 50

Employeurs : 09 69 36 20 60

Professionnels de santé : 09 69 36 20 70

www.msa-bourgogne.fr



L'essentiel & plus encore